



Convocation pour la séance du conseil communal du 29 mai 2024 à 19.00 heures

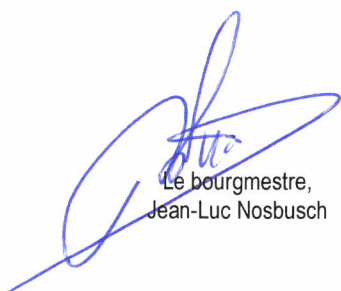
Par la présente, en application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de Beaufort est invité à se réunir en la salle des séances de la maison communale de Beaufort pour délibérer sur les objets suivants :

Ordre du jour

En séance à huis clos:

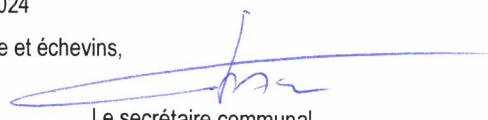
Ecole fondamentale

1. Organisation scolaire: affectation au poste C1 100% pour l'année scolaire 2024-2025
2. Organisation scolaire: affectation aux 3 postes C2 4 100% pour l'année scolaire 2024-2025



Le bourgmestre,
Jean-Luc Nosbusch

Beaufort, le 22 mai 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins,



Le secrétaire communal,
Christophe Bastos
(contreseing art. 74 loi communale)